

A+SUPER

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 10 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

929 781 524 RCS PARIS

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 30 AVRIL 2026

[...]

PREMIERE DECISION

L'Associée unique décide de transférer le siège social de la Société du 10, rue du Faubourg Montmartre - 75009 Paris au 15, rue des Jardins - 59000 Lille, à compter du 1^{er} mai 2026.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique, en conséquence de l'adoption de la première décision qui précède, décide de modifier l'article 4 (Siège social) des statuts de la Société, qui sera rédigé comme suit à compter du 1^{er} mai 2026 :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé **15 rue des Jardins 59000 Lille.***

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par décision du Président, et en tout autre endroit de la France métropolitaine par décision de l'associé unique ou par décision de la collectivité des associés.

En cas de transfert décidé par le Président, celui-ci est autorisé à modifier les statuts en conséquence. »

[...]

Pour extrait certifié conforme :

Signé par :

75D11871530347A...

Etienne HUREZ
Président